

23

SENTIER DES CULS SALÉS

Niveau :
DIFFICILE**Distance :**
21 KM**Durée :**
5H30**GPS**47°36'20.25" N
2°47'35.358" O**Départ 2 Place de
Coffornic à Séné****SÉNÉ**

Dos à la mairie, prendre la rue à gauche. Tourner à droite et passer entre l'église Saint Patern et le restaurant. Puis tourner à gauche sur la place des Droits de l'enfant. Poursuivre dans la rue des Écoles, en passant devant le centre culturel Grain de Sel. Le circuit emprunte le tracé du GR®34 en direction de Montsarrac. Au rond-point du Purgatoire, emprunter en face sur 600 m le chemin vers Montsarrac. Au carrefour suivant, prendre à gauche. Une route étroite conduit à Ozon. Au stop, prendre à droite vers Montsarrac (RD 199). Attention, prudence, la route est fréquentée. Longer la digue. À 250 m, prendre à gauche la route en direction de Kerarden. À la chapelle de

Kerarden, prendre la route à droite. Prendre la direction de la cale de la Garenne à gauche puis à droite à 700 m. Au retour, traverser le village de Kerarden. Dans un angle de rue, prendre le chemin de la Fontaine Vat à droite. À partir de là, suivre les indications « Réserve Naturelle ». Cheminer en parallèle de la route puis monter à travers les prairies. Un large chemin enherbé borde les maisons. À la route, traverser au passage protégé et reprendre légèrement en décalé en face, une allée bordée d'arbres sur 600 m. Prendre le chemin stabilisé à droite et traverser deux routes. Le circuit continue à gauche puis à la pancarte à la Croix Neuve emprunter à droite le premier chemin. Suivre l'indication « Saint- Laurent ». Passer

dans le village de Falguéric puis, gagner le croisement des Quatre Vents. Longer le périmètre de la réserve en direction de Bindre. Continuer tout droit vers Cano. Puis tourner à gauche vers le rond-point de l'hippodrome et se diriger vers la chapelle St-Laurent. Le passage le long de la route de Nantes (RD 779) a été sécurisé sur 300 m. Reprendre le premier sentier à droite le long de la rivière de St-Léonard. Reprendre en sens inverse le chemin de Cano. Prendre la rue des Arums, puis la piste cyclable à gauche et traverser pour prendre un sentier en sous-bois qui débouche à la croix sur l'avenue de Penhoët. Là, suivre à gauche pour retrouver la mairie.

**UN PEU
D'HISTOIRE**

LA RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE SENE

Ces marais salants, créés vers 1750, étaient les plus grands du Golfe du Morbihan. Les traces de l'exploitation du sel y sont encore bien visibles : sur la digue centrale, le bâtiment en ruine entièrement recouvert de lierre est un ancien grenier à sel ou salorge. Aujourd'hui, ces marais constituent l'une des plus vastes réserves ornithologiques de Bretagne. Plusieurs centaines d'oiseaux sauvages y trouvent refuge telle la spatule blanche, l'avocette élégante ou l'échasse blanche.

Plus d'infos :
tél. 02 97 66 92 76
www.reservedesene.com

**UN PEU
D'HISTOIRE**

LES PETITS PASSEURS

Cité en 1636 dans "L'itinéraire de Bretagne" comme moyen de communication entre la terre de Rhuys et celle de Vannes, la traversée de ce chenal par bac a été perpétuée jusqu'au milieu du XX^e siècle. Aujourd'hui, de mai à septembre, le "Petit Passeur" permet aux promeneurs de traverser en 3 minutes entre Séné et le Passage, cent mètres par mer ou lieu de vingt kilomètres par la route !



Plus d'informations : 06 20 23 62 64
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs



PLOUGONMELIN

LE BONO

VANNES

SÈNE

THEIX

ARZON

ÎLE D'ARZ

LE HÉZO

SAINTE-ARMEL

SURZUR

SARZEAU

LE TOUR-

Téléchargez le tracé gpx sur www.golfedumorbihan.bzh



0 400m

600m

